



ERYTECH complète son dispositif de financement avec la mise en place d'un programme *At the Market* sur le Nasdaq avec Cowen

Lyon (France), le 21 septembre 2020 – ERYTECH Pharma (Euronext Paris : ERYP - Nasdaq : ERYP), société biopharmaceutique en phase clinique développant des thérapies innovantes par encapsulation de substances médicamenteuses dans les globules rouges (la « Société »), annonce la mise en place ce jour d'un programme de financement en fonds propres, dit *At-the-market* (le « Programme ATM ») lui permettant d'émettre et de placer auprès d'investisseurs éligibles, en une ou plusieurs fois et aux prix du marché, des actions ordinaires sous la forme d'American Depositary Shares (« ADSs ») pour un montant total brut maximum de 30.000.000 dollars (sous réserve de la limite réglementaire de 20% de dilution), dans le cadre duquel la Société a conclu un contrat de placement (*sales agreement*) avec Cowen, en qualité d'agent placeur.

Le Programme ATM permettra à la Société d'émettre des actions ordinaires sous la forme d'ADS (chacun représentant une action ordinaire de la Société) qui seraient cédées par l'intermédiaire de Cowen, à la discrétion et sur les instructions de la Société, aux prix du marché en vigueur (*at the market*) sur le Nasdaq, en une ou plusieurs fois avec suppression du droit préférentiel de souscription, chacune réservées à des catégories d'investisseurs, pour un montant total maximum de 30 millions de dollars, étant précisé que le nombre maximum d'actions nouvelles à admettre sur le marché réglementé d'Euronext à Paris est plafonné à 20 % du nombre d'actions admises aux négociations sur ce marché, en ce compris les actions admises sans prospectus durant les douze derniers mois précédant leur émission. Seuls les investisseurs éligibles (tels que détaillés ci-dessous) pourront acheter des ADSs dans le cadre du Programme ATM. Le Programme ATM sera effectif jusqu'au 21 septembre 2023, sauf à ce qu'il soit résilié avant cette date conformément aux stipulations du contrat de placement ou que le montant maximum des ADS à céder ait été atteint.

La mise en place de ce dispositif de financement vient à la suite des résolutions votées à l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 26 juin 2020. Un nouveau document d'enregistrement *F-3* (*shelf registration document on Form F-3*) a été déposé par la Société auprès de la *Securities Exchange Commission* aux Etats-Unis le 21 septembre 2020, pour remplacer le document d'enregistrement déposé précédemment par la Société et couvrir le Programme ATM, mais n'est pas encore devenu effectif.

Les ADSs et les actions ordinaires seront émises par voie d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce et conformément à la 25^{ème} résolution adoptée par l'assemblée générale annuelle des actionnaires en date du 26 juin 2020. Les actions ordinaires nouvelles qui seront placées sous la forme d'ADSs seraient émises en une ou plusieurs fois aux prix de marché des ADSs au moment de la détermination du prix de l'augmentation de capital considérée.

Le Programme ATM sera ouvert exclusivement aux catégories d'investisseurs définies dans la 25^{ème} résolution susmentionnée, à savoir notamment des personnes physiques ou morales, en ce compris des sociétés, trusts ou fonds d'investissement ou autres véhicules de placement quelle que soit leur forme, de droit français ou étranger, investissant à titre habituel dans le secteur pharmaceutique, biotechnologique, ou des technologies médicales ; et/ou des sociétés, institutions ou entités quelle que soit leur forme, françaises ou étrangères, exerçant une part significative de leurs activités dans le domaine pharmaceutique, cosmétique, chimique ou des dispositifs et/ou technologies médicaux ou de la recherche dans ces domaines. Les actions ordinaires nouvelles seront admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris et les ADSs émises sur le marché du Nasdaq.

La Société prévoit d'utiliser le produit net des ventes d'ADSs et des émissions d'actions ordinaires effectuées dans le cadre du Programme ATM principalement pour financer la recherche et le développement de nos produits candidats et le fonds de roulement et les besoins généraux de la Société.

A titre indicatif, dans l'hypothèse d'une émission de 4 016 064 ADSs à un prix de 7,47 dollars (ou 6,33 euros¹), le dernier prix de vente des ADSs constaté sur le Nasdaq le 17 septembre 2020, pour un produit brut maximum de 30 millions de dollars (soit 25,4 millions d'euros²), un actionnaire détenant 1 % du capital à la date du présent communiqué de presse verrait sa participation passer à 0,83 % du capital social après la réalisation de l'opération (calculé sur la base du nombre d'actions en circulation à la date de publication du communiqué de presse).

Durant l'exécution du Programme ATM, la Société effectuera une communication trimestrielle dans le cadre de la publication de ses résultats trimestriels ainsi qu'une mise à jour après chaque augmentation de capital de son espace dédié au Programme ATM sur son site internet (www.erytech.com) afin d'informer les investisseurs à tout moment sur les principales caractéristiques de chaque émission pouvant être effectuée dans le cadre du Programme ATM.

Un document d'enregistrement (*registration statement*) relatif à ces titres a été déposé auprès de la *Securities Exchange Commission* aux Etats-Unis mais n'est pas encore devenu effectif. Ces titres ne peuvent être vendus ou offerts à la vente avant que le document d'enregistrement ne soit devenu effectif. Quand il sera disponible, des copies du supplément au prospectus et le document d'enregistrement relatifs à ces titres pourront être obtenues auprès de Cowen, c/o Broadridge Financial Solutions, 1155 Long Island Avenue, Edgewood, NY 11717, Attention : Prospectus Department, par email (PostSaleManualRequests@broadridge.com) ou par téléphone au +1 (833) 297-2926. Aucun prospectus ne fera l'objet d'une demande d'approbation auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »).

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat des titres mentionnés et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un État ou une province où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant que les titres ne soient inscrits ou que leur placement ne soit permis en vertu des lois sur les valeurs mobilières de l'État ou de la province en question.

Informations accessibles au public

Aucun prospectus ne fera l'objet d'une demande d'approbation auprès de l'AMF. Des informations détaillées concernant la Société, notamment relatives à son activité, ses résultats, perspectives et les facteurs de risques correspondants figurent dans (i) le document d'enregistrement universel 2019 de la Société, déposé auprès de l'AMF le 19 mars 2020 sous le numéro D. 20-0140 et (ii) le rapport financier semestriel 2020 publié le 21 septembre 2020. Ces documents ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de la Société peuvent être consultés, sur son site Internet (<http://www.erytech.com>) ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sont disponibles gratuitement, sur demande, au siège social de la Société situé 60 Avenue Rockefeller, Bâtiment Adénine – 69008 Lyon, France.

¹ Sur la base d'un taux de conversion USD-EUR de 1,1797.

² Sur la base d'un taux de conversion USD-EUR de 1,1797.

À propos d'ERYTECH : www.erytech.com

Créée à Lyon en 2004, ERYTECH est une société biopharmaceutique de stade clinique qui développe des thérapies innovantes basées sur les globules rouges pour lutter contre des cancers et des maladies orphelines. En s'appuyant sur sa plateforme propriétaire ERYCAPS®, une nouvelle technologie permettant l'encapsulation de médicaments dans les globules rouges, ERYTECH développe un portefeuille de produits candidats ciblant des marchés avec d'importants besoins médicaux non satisfaits.

ERYTECH se concentre principalement sur le développement de produits candidats ciblant les perturbations métaboliques des cellules cancéreuses, afin de les priver des acides aminés nécessaires à leur croissance et leur survie. Le produit candidat phare de la Société, eryaspase, constitué de L-asparaginase encapsulée dans des globules rouges provenant de donneurs, s'attaque au métabolisme altéré de l'asparagine et de la glutamine des cellules cancéreuses. Eryaspase est en cours d'étude clinique de Phase 3 dans le traitement de seconde ligne du cancer du pancréas, et en cours d'étude clinique de Phase 2 dans le traitement du cancer du sein triple négatif.

Une étude clinique de Phase 2 sponsorisée dans le traitement de la leucémie aigüe lymphoblastique est en cours dans les pays nordiques et en Europe.

ERYTECH produit ses produits candidats pour le traitement des patients en Europe dans son site de production conforme aux à Lyon en France, et pour les patients aux Etats-Unis dans son site de production conforme aux BPF à Princeton, New Jersey aux Etats-Unis.

ERYTECH est coté en bourse sur le marché Nasdaq Global Select Market aux États-Unis (symbole : ERYP) et sur le marché réglementé Euronext à Paris (code ISIN : FRO011471135 ; symbole : ERYP). ERYTECH fait partie des indices CAC Healthcare, CAC Pharma & Bio, CAC Mid & Small, CAC All Tradable, EnterNext PEA-PME 150 et Next Biotech.

CONTACTS

ERYTECH

Eric Soyer

Directeur Financier et Directeur des Opérations

+33 (0)4 78 74 44 38

investors@erytech.com

NewCap

Mathilde Bohin/Louis-Victor Delouvrier

Relations Investisseurs

Nicolas Merigeau

Relations Médias

+33 (0)1 44 71 94 94

ERYTECH@newcap.eu

LifeSci Advisors, LLC

Investor Relations

Corey Davis, Ph.D.

+1 (212) 915 - 2577

cdavis@lifesciadvisors.com



European Rising Tech
LABEL

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, des prévisions et des estimations à l'égard de la situation financière, des résultats des opérations, de la stratégie, des plans de développements cliniques et réglementaires, des objectifs et des futures performances d'ERYTECH, et du marché sur lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés mais qui peuvent ne pas se révéler corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle de la société. En ce qui concerne le portefeuille des produits candidats, il ne peut en aucun cas être garanti que ces candidats recevront les homologations réglementaires nécessaires ni qu'ils obtiendront un succès commercial. Par conséquent, les résultats réels peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs anticipés tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Les documents déposés par ERYTECH auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de l'U.S. Securities and Exchange Commission, également disponibles sur le site internet d'ERYTECH (www.ERYTECH.com) décrivent ces risques et incertitudes. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. ERYTECH décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés, prévisions ou estimations sont fondés, à l'exception de ce qui est requis par la législation.

Avertissement

Le présent document ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en France, aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction en vue d'une opération par offre au public.

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

*Le présent document ne constitue pas une communication à caractère promotionnel ou un prospectus au sens du Règlement Prospectus 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « **Règlement Prospectus** »).*

Le présent document ne constitue pas une offre au public en France et les valeurs mobilières visées dans le présent document ne peuvent être offertes ou vendues en France, conformément à l'article L. 411-2 du code monétaire et financier à des investisseurs qualifiés tel que ce terme est défini à l'article 2e) du Règlement Prospectus.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans un Etat membre. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

*Le présent document est adressé et destiné uniquement aux personnes situées au Royaume-Uni qui sont (i) des « investment professionals » (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié, l'« **Ordonnance** »), (ii) étant des personnes entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance, ou (iii) des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « **Personnes Concernées** »). Ce document est adressé uniquement à des Personnes Concernées et aucune personne autre qu'une personne concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce communiqué. Tout investissement ou activité d'investissement auquel le présent document fait référence n'est accessible qu'aux Personnes Concernées et ne devra être réalisé qu'avec des Personnes Concernées.*

Ce document ne constitue pas une offre de vente des titres de la Société ni une sollicitation d'une offre d'achat des titres de la Société aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction au sein de laquelle une telle offre serait considérée comme illégale. Les titres de la Société ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis s'ils ne font pas l'objet d'un enregistrement ou d'une exemption à cette obligation d'enregistrement en vertu du Securities Act.